



Lettre ouverte des organisations syndicales à Monsieur Jean-Marc Ayrault
Et à
Madame Lebranchu, Messieurs Martin, Sapin, Le Foll et Garot

Monsieur le Premier Ministre, Madame et Messieurs les Ministres,

Vous êtes venus, aujourd'hui, en Bretagne, pour signer le pacte d'avenir entre l'Etat et la Région Bretagne.

Les salariés et leurs organisations syndicales réunies vous interpellent sur l'ampleur des drames sociaux, leur concentration sur nos filières fondamentales, et donc la gravité de la situation, qui menace l'équilibre et l'avenir de nos territoires.

Nous vous alertons, car sans volet social opérationnel, le pacte d'avenir sera insuffisant, et ce volet reste à construire comme vous l'avez affirmé vous-même, Monsieur Sapin. Le pacte contient des propositions économiques, il convient de leur ajouter un volet social conséquent qui prenne en compte l'urgence des situations. Ce pacte doit dessiner un avenir pour l'ensemble des filières et des territoires, et cela passe également par un engagement fort des pouvoirs publics et des entreprises vis-à-vis des salariés.

L'effort collectif qui permettra le soutien au territoire breton, ne saurait être engagé sans garanties formelles et transparentes des entreprises, quant à l'utilisation de ces moyens, en termes d'anticipation, d'innovation, et de politique sociale, comme vous l'avez acté, Monsieur Sapin. Le territoire breton est riche de ses femmes et hommes, comme des entreprises qui entreprennent vraiment et constituent le tissu social et économique d'aujourd'hui et demain. Il faut leur donner les moyens de se développer. Mais, il faut en finir avec les méthodes de gestion de certaines entreprises irresponsables et arrogantes, détournant et gaspillant subventions ou force de travail, et qui, de plus, **ont pris des risques avec la santé de leurs salariés sans aucune volonté de préparer l'avenir, sans innover, sans anticiper, sans investir.** Les constats d'inemployabilité pour certains salariés sont tout simplement inacceptables. Nous exigeons que soient tirées toutes les conséquences des erreurs et manquements passés, en termes d'anticipation des mutations économiques, d'insuffisance ou de carence du dialogue social, de sécurisation des parcours des salariés, d'inégalités entre les femmes et les hommes. Les leçons du passé nous obligent à être exigeants pour l'avenir.

Il en découle, pour l'Etat, la mission impérative de s'assurer que les employeurs mettent en œuvre leurs obligations et que les droits des salariés soient effectivement respectés.

Les services de l'Etat doivent donc être renforcés à la hauteur des enjeux de cette mission. Cela dépend de vous, Madame et Messieurs les Ministres !

Le contexte nécessite de nouveaux modèles articulant les exigences économiques, sociales et environnementales, pour sortir d'une crise dont les salariés ne sont pas responsables. La dynamique autour d'une conférence sociale réunissant et engageant l'Etat et les partenaires sociaux est à organiser dans la durée. Elle devra permettre la déclinaison concrète et opérationnelle des attentes sociales que nous portons collectivement, et tout particulièrement :

- Les mesures de soutien pour maintenir l'emploi qui s'imposent, car il faut combattre les suppressions d'emploi et la destruction du tissu industriel de nos territoires : nous savons qu'ils peuvent rebondir. L'expérimentation du territoire de Morlaix devra en être l'illustration.
- La mise en place de droits importants et pérennes concernant la mobilité des salariés.
- Des mesures d'accompagnement dépassant le cadre administratif actuel pour les salariés touchés par les suppressions d'emploi. Elles doivent être étendues dans le temps et permettre la prise en charge de l'ensemble des salariés notamment des TPE et PME souvent oubliés, et bien au-delà de la seule filière agroalimentaire.
- Un effort considérable de formation et qualification. C'est de la responsabilité particulière des employeurs. Les salariés constituent la première richesse de notre territoire. La jeunesse aussi en ce qui concerne l'effort de formation initiale nécessaire.
- L'engagement dans un dialogue social de qualité.
- Et la conditionnalité

Nos organisations sont pleinement solidaires des salariés actuellement victimes des licenciements et partagent leur colère, l'angoisse de leur famille et de leur entourage.

Elles vous interpellent, Madame, Messieurs les Ministres pour faire entendre leur voix dans la construction de ce volet social comme dans sa nécessaire concrétisation sur les lieux de travail où les employeurs doivent assumer leurs responsabilités.

Vous signez ce pacte aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre.

Les organisations syndicales poursuivront la mobilisation dès le début de l'année avec les salariés pour que ce ne soit pas un chèque en blanc, mais l'impulsion du développement économique, environnemental et social que nous appelons en Bretagne, l'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés que nous représentons.